

PROCES VERBAL
Vendredi 31 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente-et-un mai à dix-huit heures minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Philippe BARRAULT, M Jean-Paul ANGLADE, M Grégory THIBAUD **Adjoint**
Mme Florence DECHELLE, Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Pascale BACQUET, M Pierre de MONTALEMBERT **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
M Daniel MATHE représenté par Mme Pascale BACQUET
Mme Oriane PODEVIN représentée par M Philippe BARRAULT

ABSENT NON REPRESENTE :

- **Approbation du procès-verbal du 22 mars 2024**
- **Désignation du secrétaire de séance** : M Pierre de MONTALEMBERT
- **Délibération prescrivant les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°2 du PLU**

Pour faire suite à une erreur matérielle concernant l'emplacement d'un espace boisé classé, il est proposé aux administrés de Boissettes, de faire connaître leurs observations sur cette modification simplifiée.

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°2 du PLU

- **Délibération sur l'entrée au capital de la SPL des communes de Dammarie-lès-Lys et Villiers-en-Bière**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité l'entrée au capital de la SPL des communes de Dammarie-lès-Lys et Villiers-en-Bière

- **Délibération sur l'entrée au capital de la SPL du SMITOM**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité l'entrée au capital de la SPL du SMITOM

- **Délibération sur la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Brie-Comte-robot, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charly et la communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing.**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Brie-Comte-robot, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charly et la communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing.

- **Délibération portant sur l'adhésion à la convention de participation PREVOYANCE souscrite par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité, l'adhésion à la convention de participation PREVOYANCE souscrite par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne

- **Délibération portant sur l'adhésion à la convention de participation SANTE souscrite par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne**

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité, l'adhésion à la convention de participation SANTE souscrite par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne

Tour de table :

 TRAVAUX :

- Aux Uzelles des travaux d'aménagement de plateaux surélevés en juillet, permettront de réduire la vitesse avenue Général de Gaulle. Ces travaux se dérouleront avec le concours du département de Seine-et-Marne
- Aux Uzelles, les conduites d'eau potables doivent être rénovées. Le chantier durera tout le mois de juillet.
- Les travaux sur les éclairages publics ne concernent maintenant plus que 5 lampadaires rue Clinchant.

 ENVIRONNEMENT : il est prévu d'installer des bornes enterrées pour le verre, à l'emplacement des actuelles grandes poubelles.

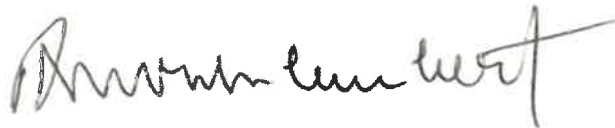
✚ **ECOLE :**

- Les olympiades sont annulées car il n'y avait pas assez d'enfants d'inscrits.
- Le conseil d'école aura lieu le 21 juin.
- Il sera distribué un flyer pour un appel à bénévoles dans le journal de Boissettes du mois de Juin. La mission sera d'encadrer les enfants pour différentes activités, comme la lecture au tous petits.

✚ **CULTURE :**

- **Le 15 septembre : Fête de Boissettes**
- **Du 18 septembre au 22 septembre** auront lieu **les Affolantes**, spectacle théâtral, musical..., le 18 le Château de Boissettes accueille l'un des spectacles qui se déroulera dans le parc du château. Ce festival s'étend à deux autres communes ; Melun et Saint-Fargeau-Ponthierry.
- Le 29 septembre s'organise une **randonnée** pour laquelle 3 parcours sont proposés. Autour de Melun, La Rochette, Dammarie-lès-Lys Vosves, Boissettes.
La première boucle est de 6 kms, la deuxième est de 17 kms et la troisième de 24 kms.

Secrétaire de séance,
Pierre de MONTALEMBERT



Le Maire,
Thierry SEGURA

